

Ordre du jour du Conseil municipal du 9 décembre à 19h

Approbation du PV de la réunion en date du 23 septembre 2024

- 1/. Communication sur les décisions prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.
- 2/. Cession de la parcelle agricole référencée ZC 164 située pointe de la palle : retrait de la délibération du Conseil Municipal n°15 en date du 23 septembre 2024 / Adoption d'un nouveau texte de délibération.
- 3/. Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à temps non complet au tableau des effectifs - Autorisation du Maire à recruter un agent contractuel en vertu de l'article 21 de la loi de transformation de la fonction publique.
- 4/. Création d'un emploi permanent de technicien territorial à temps complet au tableau des effectifs.
- 5/. Délibération pour la participation employeur en prévoyance dans le cadre d'une procédure de labellisation.
- 6/. Délibération fixant les modalités d'exercice du travail à temps partiel pour les agents de la collectivité.
- 7/. Délibération habilitant le maire à signer une convention d'autorisation de passage, d'aménagement, d'entretien et de balisage avec le Comité départemental de la randonnée pédestre du Puy-de-Dôme.
- 8/. Délibération habilitant le maire à signer une convention avec l'Association Moniteurs Police de la Fonction Publique Territoriale (MPFPT) pour des actions de formation à destination du policier municipal.
- 9/. Délibération portant autorisation du Maire à engager et mandater des dépenses en investissement avant le vote du budget général et du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2025.
- 10/. Délibération habilitant le maire à signer la convention de délégation de service public de la fourrière automobile.
- 11/. Autorisation du Maire à signer une convention de mise à disposition de locaux au profit de MOND'ARVERNE COMMUNAUTE pour l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
- 12/. Autorisation du Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel auprès de MOND'ARVERNE COMMUNAUTE pour l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
- 13/. Autorisation du Maire à signer une convention relative à la mise en place d'un service commun pour l'accueil périscolaire organisé dans le groupe scolaire Jules Ferry (ALSH).
- 14/. Création d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AB 796 pour assurer l'évacuation des eaux pluviales du parking en cours de création rue Jean-Jaurès.
- 15/. Autorisation du Maire à signer une convention de coopération avec le Conseil Départemental pour l'exercice du service de viabilité hivernale.
- 16/. Désignation d'un conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Questions diverses